

**Principes généraux :**

- Un étudiant ayant validé la 1e année licence AES peut s'inscrire en 2e année licence AES avec choix libre du parcours
- Un étudiant ayant validé la 2e année licence AES peut s'inscrire en 3e année licence AES avec choix libre du parcours
  
- Un étudiant ayant validé un semestre de 1e année licence AES non validée doit se réinscrire dans le semestre non validé et peut s'inscrire en 2e année licence AES avec choix libre du parcours
- Un étudiant ayant validé un semestre de 2e année licence AES non validée doit se réinscrire dans le semestre non validé avec choix du parcours et peut s'inscrire en 3e année licence AES dans le même parcours qu'en 2e année licence AES
- Un étudiant ayant validé un semestre de 3e année licence AES non validée doit se réinscrire dans le semestre non validé avec choix du parcours
  
- Un étudiant n'ayant validé aucun semestre de la 2e année licence AES doit se réinscrire en 2e année licence AES avec choix libre du parcours
- Un étudiant n'ayant validé aucun semestre de la 3e année licence AES doit se réinscrire en 3e année licence AES avec choix libre du parcours

**Changements d'intitulés de matières**

	Ancienne maquette	Nouvelle maquette
Semestre 3	Histoire du droit de l'entreprise du 19e' siècle	Histoire du droit de l'entreprise à l'époque contemporaine
Semestre 4	Marketing 2	Achat et logistique
	Comptabilité des sociétés 1	Comptabilité approfondie 2
	Histoire socio-économique de l'espace européen	Histoire des faits économiques et sociaux en Europe à l'époque contemporaine
	Préparation au c2i	Préparation au PIX
semestre 5	Comptabilité des sociétés 2	Comptabilité approfondie 3

**En cas de semestre non validé**

- Semestre 1 Une UE validée reste validée.  
Une UE non validée doit être faite intégralement sans aucune conservation de note.
- Semestre 2 Une UE validée reste validée.  
Une UE non validée doit être faite intégralement sans aucune conservation de note.
- Semestre 3 Une UE validée reste validée.  
Une UE non validée doit être faite intégralement sans aucune conservation de note.
- Semestre 4 Une UE validée reste validée.  
Une UE non validée doit être faite intégralement sans aucune conservation de note.
- Semestre 5 Une UE validée reste validée.  
Une UE non validée doit être faite intégralement sans aucune conservation de note.
- Semestre 6 Une UE validée reste validée.  
Une UE non validée doit être faite intégralement sans aucune conservation de note.